

## Dossier pour votre affiliation à la MSA de la GIRONDE

Afin de vous aider à remplir le présent dossier d'affiliation, nous vous informons que selon le statut de votre exploitation ou entreprise (individuelle ou collective) et selon que des aides familiaux ou associés d'exploitation participent ou non aux travaux, votre MSA vous invitera à compléter et signer les fiches qui vous concernent, la fiche 4 étant à remplir dans tous les cas.

- FICHE 1 - EXPLOITATION OU ENTREPRISE INDIVIDUELLE - CHEF - CONJOINT - ENFANTS A CHARGE
- FICHE 2 - EXPLOITATION OU ENTREPRISE COLLECTIVE - MEMBRE - CONJOINT- ENFANTS A CHARGE
- FICHE 3 - AIDE FAMILIAL OU ASSOCIE D'EXPLOITATION - CONJOINT - ENFANTS A CHARGE
- FICHE 4 - EXPLOITATION OU ENTREPRISE AGRICOLE

Les rubriques grisées au sein de ces fiches correspondent à des données que vous avez éventuellement communiquées au Centre de Formalités des Entreprises (C.F.E.) géré par la chambre d'agriculture (si vous avez déclaré la création de votre entreprise auprès de ce CFE), ces informations étant ensuite transmises à votre MSA.

Vous serez invité par ailleurs, à joindre aux fiches qui vous concernent les pièces justificatives nécessaires et à compléter, en fonction de vos souhaits et de votre situation, les imprimés relatifs à :

- **Adhésion ATEXA ①**

Cet imprimé vous permettra d'exercer votre libre choix en matière d'assureur ATEXA, parmi les organismes autorisés par arrêté et dont la liste est jointe à l'imprimé

- **Adhésion AMEXA ②**

Ce dernier formulaire vous permettra d'exercer, conformément à l'article L 731-30 du code rural, votre libre choix en matière d'organisme assureur en maladie entre, la MSA, le GAMEX ③ .

- **Statut de conjoint collaborateur**

- **Calcul des cotisations et contributions sociales sur l'assiette des revenus professionnels de l'année (n-1)**

- **Mensualisation des cotisations et contributions sociales**

- **Déduction du revenu implicite du capital foncier dite déduction «rente du sol»**

① ATEXA : Accident du Travail des EXploitants Agricoles

② AMEXA : Assurance Maladie des EXploitants Agricoles

③ GAMEX : Groupement des Assureurs Maladie pour les EXploitants agricoles

### LISTE DES DOCUMENTS A REMPLIR – SELON VOTRE SITUATION

| SI VOUS ETES  |  | VEUILLEZ COMPLETER LES DOCUMENTS SUIVANTS  |   |
|---|--|--|---|
|   |  | A TITRE OBLIGATOIRE  | A TITRE OPTIONNEL   |
| Chef d'exploitation ou d'entreprise à titre individuel      |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fiches 1, 3 (si présence d'aides familiaux ou associés d'exploitation) et fiche 4</li> <li>- Bulletin d'adhésion AMEXA si vous n'avez pas choisi d'assureur maladie dans les liasses CFE</li> <li>- Bulletin d'adhésion ATEXA pour vous-même, votre conjoint (collaborateur), vos aides familiaux ou associés d'exploitation</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Imprimé d'option « statut conjoint collaborateur » (à compléter aussi par le (la) conjoint (e))</li> <li>- Imprimé d'option pour le calcul des cotisations et contributions sur une assiette annuelle de revenu</li> <li>- Imprimé de demande de prélèvement mensuel des cotisations</li> <li>- Imprimé d'option pour la déduction de la « rente du sol »</li> </ul> |
| Groupement Agricole d'Exploitation en Commun<br>( G.A.E.C.) | Membre du GAEC<br>(représentant du GAEC compris)                             | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fiche 2</li> <li>- Bulletin d'adhésion AMEXA, si vous n'avez pas choisi d' assureur maladie dans les liasses CFE</li> <li>- Bulletin d'adhésion ATEXA pour chaque membre et éventuellement son conjoint (collaborateur)</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Imprimé d'« option statut conjoint collaborateur » (à compléter aussi par le (la) conjoint (e))</li> <li>- Imprimé d'option pour le calcul des cotisations et contributions sur une assiette annuelle de revenu</li> <li>- Imprimé de demande de prélèvement mensuel des cotisations</li> <li>- Imprimé d'option pour la déduction de la « rente du sol »</li> </ul> |
|   | Représentant du GAEC   | - Fiche 4  |   |
| Personnes morales autres que GAEC                           | Membre de la personne morale<br>(représentant de la personne morale compris) | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fiche 2</li> <li>- Bulletin d'adhésion ATEXA pour chaque membre et éventuellement son conjoint (collaborateur)</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Imprimé d'«option statut conjoint collaborateur» (à compléter aussi par le (la) conjoint (e))</li> <li>- Imprimé d'option pour le calcul des cotisations et contributions sur une assiette annuelle de revenu</li> <li>- Imprimé de demande de prélèvement mensuel des cotisations</li> <li>- Imprimé d'option pour la déduction de la «rente du sol»</li> </ul>     |
|   | Représentant de la personne morale   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fiche 4</li> <li>- Bulletin d'adhésion AMEXA si vous n'avez pas choisi d'assureur maladie dans les liasses CFE</li> </ul>   |   |
| Co-exploitation n'ayant pas la personnalité morale.         | Membre de la co-exploitation<br>(représentant de la co-exploitation compris) | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fiche 2</li> <li>- Bulletin d'adhésion ATEXA pour chaque co-exploitant et éventuellement son conjoint (collaborateur)</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Imprimé «option statut conjoint collaborateur» (à compléter aussi par le (la) conjoint (e))</li> <li>- Imprimé d'option pour le calcul des cotisations et contributions sur une assiette annuelle de revenu</li> <li>- Imprimé de demande de prélèvement mensuel des cotisations</li> <li>- Imprimé d'option pour la déduction de la « rente du sol »</li> </ul>     |
|   | Le représentant  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fiche 4</li> <li>- Bulletin d'adhésion AMEXA si vous n'avez pas choisi d'assureur maladie dans les liasses CFE</li> </ul>   |   |

## RECAPITULATIF DES PIÈCES JUSTIFICATIVES A PRODUIRE

| SITUATION  | PIÈCES JUSTIFICATIVES CORRESPONDANTES   |
|--|---|
| Dans tous les cas (justificatif de nationalité)  | Original ou photocopie du livret de famille à jour, carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité  |
| - Si vous êtes étranger « hors Union Européenne ou hors Espace Economique Européen » ou issu d'un des 10 nouveaux états membres (jusqu'au 1 <sup>er</sup> mai 2009)  | Carte de résident ou carte de séjour temporaire avec autorisation de travail comportant (l'indication d'une profession ou la mention « salarié »)<br><br>Original ou photocopie d'extrait d'acte de naissance ou livret de famille comportant les informations dites de filiation   |
| - Si vous vivez en concubinage ou si vous avez conclu un PACS  | Pour vie en concubinage, original ou copie d'un certificat de vie commune ou de concubinage et pour PACS, original ou copie du contrat de PACS  |
| - Si vous ou votre conjoint(e) ou concubin(e) exercez une autre activité et/ou bénéficiez d'un avantage de retraite, de préretraite, ou d'une pension d'invalidité   | Original ou copie de votre attestation carte Vitale   |
| - Si vous ou votre conjoint(e) ou concubin(e) percevez une indemnité <b>ASSEDIC</b><br><br>- Si vous ou votre conjoint(e) ou concubin (e) percevez une <b>Allocation Parentale d'Education</b> ou un complément de libre choix d'activité au titre de la <b>Prestation d'Accueil du Jeune Enfant</b><br><br>- Si vous bénéficiez de l'aide à la <b>création d'entreprise</b><br><br>- Si vous avez accompli votre <b>service national et êtes</b> né avant 1979<br><br>- Si vous ou votre conjoint(e) ou concubin(e) êtes, titulaire de <b>l'Allocation aux Adultes Handicapés</b> , pensionné d'invalidité ou préretraité<br><br>- Si vous êtes <b>parlementaire</b> ou <b>ancien parlementaire</b><br><br>- Si vous ou votre conjoint ou concubin(e) êtes bénéficiaire du <b>RMI</b> , de la <b>Couverture Maladie Universelle Complémentaire</b> ou de l'allocation supplémentaire du <b>Fonds de Solidarité Vieillesse</b> | Un justificatif de la situation concernée   |
| - Si vous avez des enfants à charge de plus de 16 ans  | Selon les cas, original ou copie d'un certificat de scolarité, contrat d'apprentissage ou attestation de stage  |
| - Si vous avez d'autre(s) personne(s) à charge   | Original ou photocopie du livret de famille à jour, ou carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité pour chacune d'elles  |
| - Si vous êtes gérant, dirigeant ou représentant d'une société de droit (dont GAEC ou société inscrite au RCS ou au répertoire des métiers)  | Copie des statuts de la société, du K bis et du PV de l'Assemblée Générale qui vous a nommé, (si votre nom ne figure pas sur les documents précédents), y seront ajoutés par ailleurs :<br>- <u>Pour un GAEC</u> : une copie de son avis d'agrément<br>- <u>Pour une société inscrite au RCS ou au répertoire des métiers</u> : son attestation d'inscription |
| - Si vous êtes représentant d'une indivision   | Copie de la convention d'indivision, de l'acte notariée ou de la décision du Tribunal de Grande Instance qui a prononcé cette indivision  |

## RECAPITULATIF DES PIÈCES JUSTIFICATIVES A PRODUIRE

| SITUATION DE L'EXPLOITANT  | NATURE DES BIENS COMPOSANT L'EXPLOITATION  | DOCUMENTS A FOURNIR   |
|--|--|---|
| Exploitant célibataire   | Biens en propriété   | <i>Copie du titre de propriété</i>  |
|  | Bail   | <i>Copie du bail</i>  |
|  | Terres en propriété et louées  | <i>Copie du titre de propriété et du bail</i>   |
| Exploitant marié   | Biens propres de l'exploitant  | <i>Copie du titre de propriété</i>  |
|  | Biens propres du conjoint de l'exploitant  | <b>Si le conjoint n'est pas exploitant :</b><br><i>convention de prêt à usage sur la totalité des biens concernés, de la part du conjoint propriétaire</i>  |
|  | Biens propres du conjoint de l'exploitant, dans le cadre d'un régime de séparation de biens (article 1536 et suivants du code civil) ou d'un régime de participation aux acquets               | <b>Si le conjoint n'est pas exploitant :</b><br><i>convention de prêt à usage sur la totalité des biens concernés</i>   |
|  | Biens communs  | <b>Si les époux propriétaires sont coexploitants :</b><br><i>Copie du titre de propriété</i><br><b>Si seul un des époux propriétaires est exploitant :</b><br><i>- renonciation écrite, datée et signée de l'époux non exploitant</i>   |
|  | Dans le cadre de la communauté universelle (article 1526 du code civil)  | <b>Si seul un des époux est exploitant :</b><br><i>- renonciation écrite, datée et signée de la part de l'époux qui n'exploite pas</i>  |
|  | Biens communs avec clause d'administration conjointe (article 1503 du code civil), chaque époux étant censé exercer dans ce cas une activité de chef d'exploitation et être assujéti comme tel | <i>Copie du titre de propriété.</i>   |
|  | Bail à ferme dont est titulaire l'un des époux   | <b>Si l'époux titulaire du bail est seul exploitant ou si les époux sont co-exploitants:</b><br><i>Copie du bail</i><br><b>Si l'époux non titulaire du bail est seul exploitant :</b><br><i>Copie du bail + autorisation écrite, datée et signée du Tribunal Paritaire des Baux Ruraux ou du bailleur</i> |
|  | Cotitularité du bail   | <b>Si les époux exploitent tous les deux :</b><br><i>Copie du bail</i><br><b>Si un seul exploite :</b><br><i>Copie du bail et renonciation écrite, datée et signée de la part de celui qui n'exploite pas</i>   |
| Mise à disposition auprès d'une société par un de ses membres, de biens qui lui sont propres | <i>Copie des titres de propriété concernés et de la convention de prêt à usage sur ses biens établi par le membre de société concerné.</i>   |   |

## QUELQUES DEFINITIONS ...

- ⇒ **Aide familial**: ascendant, descendant, frère, sœur et allié au même degré du chef d'exploitation ou d'entreprise ou de son conjoint, âgé de plus de 16 ans, vivant sur l'exploitation ou l'entreprise et participant à sa mise en valeur comme non salarié
- ⇒ **Associé d'exploitation** : personne non salariée âgée de 18 ans révolus et de moins de 35 ans qui, descendant, frère, sœur ou allié au même degré du chef d'exploitation agricole ou de son conjoint, a pour activité principale la participation à la mise en valeur de l'exploitation
- ⇒ **Conjoint collaborateur** : Statut ouvert sur option aux :
- conjoints de chef d'une exploitation ou entreprise agricole non constituée en société ou d'une coexploitation entre époux, ces conjoints participant effectivement et habituellement à l'activité non salariée agricole de leur époux sans être rémunérés
  - conjoints d'associés d'une exploitation ou entreprise agricole constituée sous forme de société, s'ils ne sont pas eux-mêmes associés de cette société, ces conjoints participant effectivement et habituellement à l'activité non salariée agricole de leur époux, sans être rémunérés
- ⇒ **Personne morale ou société de droit** : Sociétés Civiles d'Exploitation Agricole (S.C.E.A.), Groupement Agricole d'Exploitation en Commun (GAEC), Groupement Foncier Agricole (GFA), Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée (EARL), Société Anonyme à Responsabilité Limitée (SARL), Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée (EURL), Société Anonyme (SA), Société en Nom Collectif (SNC), Groupement d'Intérêt Economique (GIE), Société par Actions Simplifiée (SAS),....
- ⇒ **Coexploitation n'ayant pas la personnalité morale** : indivisions, sociétés de fait, co-exploitations
- ⇒ **Exploitation collective** : ensemble des groupements de droit et de fait énumérés ci-dessus.

### \* Si vous êtes employeur de main-d'œuvre

N'oubliez pas que vous devez effectuer des démarches particulières pour votre (vos) salarié(s), notamment celle concernant la Déclaration Unique d'Embauche. Pour tout renseignement, veuillez contacter votre MSA.